

**ASSEMBLÉE NATIONALE**1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRED AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 1886

présenté par

Mme Brulebois, Mme Boyer, M. Haury, M. Perrot, M. Ledoux, M. Reda, M. Abad et  
Mme Marsaud

-----

**ARTICLE 25**

À la première phrase, supprimer les mots :

« dans les outre-mer, et plus spécifiquement à la Réunion ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à ce que le rapport concernant le développement des STEP concerne l'ensemble du territoire français et ultramarin car des problématiques se posent partout sur le territoire.